

CH_VB 2001-1455 3519 vom 13. August 2001

Bundesverwaltung, 2001-08-13, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2001-1455_3519

FR: CH_VB 2001-1455 3519 du 13 août 2001

IT: CH_VB 2001-1455 3519 del 13 agosto 2001

Erwägungen

E. 2

machines de montage de pare-chocs MAI-MAN 1 ho

E. 4

mars 2001 au 6 mars 2004 (renouvellement) – Universo Plastique SA, 2322 Le Crêt-du-Loche injection plastique, Usine No 2

E. 6

ho ou f 13 août 2001 au 14 août 2004 (renouvellement) – ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2052 Fontainemelon diverses parties d'entreprise 180 ho ou f 15 juillet 2001 au 17 juillet 2004 (renouvellement) – Pyrotek SA, 3960 Sierre fabrication de filtres céramique 24 ho 23 avril 2001 au 27 avril 2002 (renouvellement) – Seba Aproz SA, 1951 Sion secteurs de production, de logistique, d'entretien et de préparation 42 ho ou f 17 juin 2001 au 6 mars 2004 (modification) – Vallait SA, 3960 Sierre traitement et conditionnement de boissons (lait, thés, jus de fruits) 27 ho 3 septembre 2001 au 7 septembre 2002 – Métalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel secteur de production métallurgique 108 ho ou f

E. 9

juillet 2001 au 10 juillet 2004 – Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, 1001 Lausanne département impression et montage 5 ho 19 août 2001 au 24 août 2002 – Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne fumoirs, chemin de l'Usine à Gaz 18, Renens 2 ho ou f 29 avril 2001 au 4 mai 2002
3520 – Benjamin Petermann, 1357 Lignerolle écorçage de bois 2 ho 25 juin 2001 au 29 juin 2002 – Coop Broye-Fribourg-Moléson, 1762 Givisiez fabrication de pain et d'articles de boulangerie, route de St-Nicolas-de-Flüe, Fribourg

E. 12

ho 1er juillet 2001 au 3 juillet 2004 (renouvellement) – Matthey & Cie SA, 1143 Apples lignes de formage, soudage et sciage de tubes en acier inoxydable et secteur finition 25 ho 11 juin 2001 au 12 juin 2004 (renouvellement) – Metalcolor SA, 1606 Forel (Lavaux) grande ligne (ligne 1) de peinture 18 ho 11 juin 2001 au 12 juin 2004 (renouvellement) – Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne diverses parties d'entreprise 20 ho ou f 23 juillet 2001 au 24 juillet 2004 (modification) – Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne conditionnement et étiquetage 18 ho ou f 22 juillet 2001 au 24 juillet 2004 (renouvellement) – Saint-Gobain Isover SA, 1522 Lucens diverses parties d'entreprise 33 ho 29 juillet 2001 au 31 juillet 2004 – Eternit SA, 1530 Payerne fabrication de plaques d'éternit 45 ho ou f 3 juin 2001 au 5 juin 2004 (modification) – Skin Packing SA, 1196 Gland conditionnement et emballage de viande 25 ho ou f 9 septembre 2001 au 11 septembre 2004 (renouvellement)

3521 Travail du dimanche (art. 19 LTr) – Link Marketing Services AG, 1002 Lausanne étude média “Mach basis” selon Wempf & Remp 10 ho ou f 24 juin 2001 au 24 février 2002 – Vulliamy SA, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne fumoirs, chemin de l’Usine à Gaz 18, Renens 2 ho ou f 29 avril 2001 au 4 mai 2002 MIS Trend SA, 1005 Lausanne étude média « Mach basis » selon Wempf & Remp 20 ho ou f 8 juillet 2001 au 24 février 2002 – Coop Broye-Fribourg-Molésion, 1762 Givisiez fabrication de pain et d’articles de boulangerie, route de St-Nicolas-de-Flüe 2, Fribourg 3 ho 1er juillet 2001 au 3 juillet 2004 Travail continu (art. 24 LTr) – Colibrys SA, 2007 Neuchâtel fabrication de microsysteme en technologie intégrée 20 ho ou f

E. 17

juin 2001 au 17 janvier 2004 (modification) – Saint-Gobain Isover SA, 1522 Lucens diverses parties d’entreprise 44 ho 29 juillet 2001 au 31 juillet 2004 (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l’octroi d’un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

3522 Permis concernant la durée du travail octroyés Travail continu Motifs: Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr) – EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin division microélectronique 175 ho ou f

E. 21

janvier 2001 au 24 janvier 2004 (renouvellement) (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l’art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l’économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50). 31 juillet 2001 Secrétariat d’Etat à l’économie: Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2001 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 30 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 31.07.2001 Date Data Seite 3519-3522 Page Pagina Ref. No 10 125 549 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.